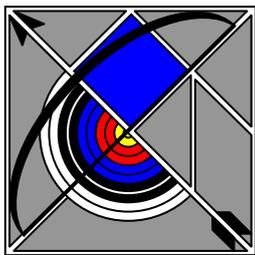


COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE L'ESSONNE



1, rue Fernand Reynaud – 91100 CORBEIL ESSONNES
Tél./Fax : 01.60.88.23.37 – email : cdtae@wanadoo.fr

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Réunion de la Commission Parcours **11 mars 2011**

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes.

Membres du Comité Directeur

Présents : Françoise LE DOZE, Serge LEBAS

Invités : Jean-Michel CAUX (Draveil), Jean-François COSTES (Boussy St. Antoine), Jérôme FROT (Saulx-les-Chartreux), Christophe LE DOZE (Palaiseau), Régis PORCHET (Boussy St. Antoine)

Début de séance : 20 h 30

Ordre du jour :

- point sur l'organisation des championnats départementaux saison 2010-11 (nature, 3D, campagne) ;
- point sur le CDF par équipes départementales 2011 ;
- réflexion sur un plan d'action auprès des jeunes pour nos disciplines (questionnaire club, parrainage,) ;
- questions diverses.

Championnats départementaux

3D – le dimanche 3 avril à Draveil

Jean-Michel annonce qu'à ce jour 75 archers sont inscrits. Les essonnais sont prioritaires ; une liste d'attente des archers d'autres départements est tenue et ils seront informés de leur participation très prochainement.

Campagne – le dimanche 10 avril à Villebon-sur-Yvette:

Serge nous fait part qu'habitué à l'organisation de cet événement, le club d'Orsay n'a rien de particulier à signaler.

Nature – le dimanche 8 mai à Mennecy-Villeroy :

Jean-François informe que l'équipe de Mennecy avance dans l'organisation du parcours. Il y a encore quelques points à finaliser, notamment le mandat et le balisage du site (un décret municipal sera demandé).

La question suivante est évoquée : est-ce que les archers impliqués dans l'organisation du championnat pourront participer en tant que tireurs ?

Réponse de la Commission : les archers pourront tirer si, à aucun moment, ils ont pris connaissance des distances de tir. Le fait d'aider à poser la ciblerie ou au défrichage du terrain n'implique pas une connaissance des distances. Toutefois, le club organisateur devra veiller à ce que les personnes affectées au piquetage (pas de tirs) ne soient pas des archers potentiels. Clairement, au sein de la Commission Parcours, seuls Jean-Michel et Jean-François auront connaissance des distances. Nous comptons sur leur discrétion pour ne rien révéler.

CDF par équipes départementales

Il y a 15 archers d'engager dans la présélection, donc un potentiel de 3 équipes.

La Commission suit les résultats de chaque archer selon la liste de concours annoncée et consultable sur le site web. Les archers participant à d'autres concours ont la responsabilité de faire remonter l'information à la Commission pour la prise en compte de leur score. Le tableau de suivi des résultats sera mis en ligne dans la rubrique 'Parcours' et également envoyé par email aux archers engagés.

Pour présenter 3 équipes il faut également 3 arbitres. Serge se dit prêt à participer. Jean-François, qui est un capitaine potentiel, pourrait également prendre le rôle d'arbitre si nous ne trouvons pas 2 autres personnes. Il est suggéré de contacter Marie-Claude Galard et Claude Porte pour savoir si cela les intéresserait.

Pour réduire le budget logistique, il y a plusieurs solutions :

- mutualiser le transport avec d'autres départements. Françoise contactera les responsables parcours des Comités Départementaux du 78 et du 92 pour savoir si cela pourrait intéresser l'un d'entre eux ;
- acheter des billets SNCF le plus tôt possible à prix bas (offre iTGV etc. ...)

Nous ne pourrions définir la meilleure solution que lorsque le site exact du championnat sera connu.

Recrutement / accompagnement des jeunes

Comme Yann l'avait précisé lors de la dernière réunion, la Commission décide de se concentrer dans un premier temps sur les clubs qui pratiquent déjà les disciplines de parcours, et de communiquer notamment avec les encadrants.

Jean-François Fort serait en mesure de fournir la répartition de la population archère en Essonne, notamment avec des extractions du site FFTA.

La Commission a commencé à travailler sur un questionnaire à envoyer aux clubs pour recueillir leur avis sur les actions à mener. Françoise le mettra au propre et le fera circuler par messagerie aux membres de la Commission pour commentaires et suggestions avant envoi aux clubs.

Questions diverses

Séjour jeunes en août 2011 :

Christophe demande si Yann projette toujours d'inviter un ou des archers parcours pendant ce séjour. La Commission n'a pas eu plus de détails depuis la dernière réunion. Il est peut être encore trop tôt.

Actions nouvelles :

- contacter Mennecy concernant le décret municipal (F Le Doze) ; → *Au 18/03, la demande sera déposée auprès de la Mairie qui attend un plan du parcours, en cours d'élaboration.*
- contacter Marie-Claude Galard et Claude Porte pour l'arbitrage du CDF 3D équipes départementales (F Le Doze) ;
- contacter les responsables parcours des CD 78 et 92 (F Le Doze) ;
- envoyer le projet de questionnaire aux clubs aux présents pour discussion (F Le Doze) ;
- contacter Yann au sujet du séjour jeunes (F Le Doze)

Actions à faire depuis dernière réunion :

- contacter la mairie de Yerres pour le prêt d'un terrain (R Porchet) ;
- se rapprocher de la Commission Jeunes pour une communication commune pour le 4D à Grigny (F Le Doze) ;
- ~~voir avec Grigny pour communiquer sur la journée découverte adultes (F Le Doze)~~ → *Malheureusement, cette action n'a pas été faite et la journée découverte adultes a été annulée, faute de participants.*

Tous les sujets étant abordés, la séance est close à 22 h 00.

La prochaine réunion aura lieu mi-juin, la date précise étant encore à définir.